

Lancement du réseau de communications de Waseskun

À compter de mai 1998, les travailleurs en matière de justice applicable aux Autochtones du Québec pourront accéder à un réseau électronique leur permettant d'obtenir du soutien, de la formation et des instructions en ligne grâce à un projet novateur élaboré par le Waseskun House Healing Center de Montréal et appuyé en partie par le RJA.

Le réseau de Waseskun constitue un domaine sécurisé et interactif qui est accessible sur l'Internet

à l'adresse suivante : <http://www.waseskun.net/>

Le projet de trois ans réunira de nombreuses collectivités autochtones dans un environnement électronique propice au « partage et à l'affection » où les personnes qui travaillent dans des collectivités isolées peuvent se servir des groupes de discussion de l'Internet pour débattre des questions liées à la rééducation des contrevenants, au soutien et à l'échange d'information.

Waseskun House participe activement à la

rééducation des contrevenants autochtones depuis 1988 et leur offre ainsi des services de thérapie intensive. Elle veille également à la réinsertion sociale d'anciens contrevenants. Les responsables de son centre de rééducation, situé à Montréal, collaborent avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Québec, de l'Ontario, de l'Est du Canada et du Nord des États-Unis.

Personne-ressource : Stan Cudek
(514) 932-1424

Cercle urbain de détermination de la peine d'Ottawa

Le processus relatif à la justice applicable aux Autochtones a été appliqué dans une salle d'audience d'Ottawa en octobre dernier lorsqu'un contrevenant de cinquante ans a été soumis au premier cercle de détermination de la peine de cette ville, sous la direction de la juge Maria Linhares de Sousa. Depuis lors, les fonctionnaires des tribunaux d'Ottawa manifestent un vif désir d'en apprendre plus long sur ce processus. Par conséquent, le Comité sur la justice applicable aux Autochtones en milieu urbain, formé tout récemment, et le RJA ont organisé une séance de formation sur le cercle de détermination de la peine à l'intention d'une trentaine de participants oeuvrant dans le domaine de la prestation de services juridiques.

Les juge Barry Stuart, Harold Gattensby et Mark Wedge, membres d'un comité du Yukon sur la justice applicable aux Autochtones, ont expliqué aux participants le fonctionnement des cercles de détermination de la peine et le succès que ceux-ci ont connu dans les communautés du Nord.

La formation a été fondée sur un manuel préparé par le juge Stuart en collaboration avec le Comité du Yukon sur la justice applicable aux Autochtones et intitulé « Créer des partenariats de justice communautaire : les cercles de conciliation communautaires ». Le manuel et d'autres documents d'information sur l'établissement de cercles urbains de détermination de la peine sont offerts par le RJA.

<< Une question de confiance >> documentaire vidéo

Le Réseau de la justice autochtone, en collaboration avec le Solliciteur général du Canada, a réalisé et publié un documentaire intitulé « Une question de confiance ». Lancé officiellement en mai, cette vidéo d'une durée de 36 minutes montre le travail de la police de Vancouver et de la Native Liaison Society.

Tourné entièrement dans le secteur Est des bas-fonds de Vancouver, « Une question de confiance » parle d'un partenariat qui est devenu une relation exceptionnelle et productive entre la police de Vancouver et la collectivité autochtone de l'un des quartiers les plus durs au Canada.

Freda Ens, directrice exécutive de la Liaison Society, affirme que cette vidéo a suscité une réaction des plus enthousiastes et elle est très en demande partout au Canada et à l'extérieur.

Personne-ressource : Rod Carleton
(613) 957-9598

Le premier cercle établi à Ottawa et la formation subséquente ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des médias traditionnels locaux.

Depuis lors, le Comité participe à la formation de la GRC sur le Forum de justice communautaire afin de prendre connaissance d'un large éventail de processus de règlement des conflits.

Personne-ressource : Susan Stewart
(613) 941-2974

Publication du Guide sur la déjudiciarisation: GRC

La GRC vient de mettre la dernière main au manuel de formation sur les processus de règlement des conflits et de déjudiciarisation et le Forum sur la justice communautaire, qui sera offert aux collectivités intéressées sans aucuns frais.

Le guide, fondé sur le modèle des conférences familiales de l'Australie, explique le processus, la théorie et les mesures de rechange prévues par le Forum sur la justice communautaire, d'une part, et le système de justice traditionnel d'autre part.

Le caporal Doug Reti, de la Sous-direction des services de police autochtone, déclare que le guide servira de complément au programme de formation permanent de la GRC sur la déjudiciarisation.

La GRC continuera de promouvoir, dans le cadre de l'engagement de cinq ans qu'elle a pris envers la Stratégie en matière de justice applicable aux Autochtones, la formation et l'adoption de ce modèle de déjudiciarisation parmi ses membres et au sein des collectivités autochtones et autres.

À ce jour, près de deux mille travailleurs en matière de justice, policiers et membres de collectivités ont été formés sur l'exécution de ce programme.

Personne-ressource : le caporal Doug Reti
(613) 993-8442

Extension de la formation sur le règlement des conflits

L'Institut canadien pour la résolution des conflits (ICRC) de l'Université Saint-Paul, situé à Ottawa, a modifié son programme habituel en novembre dernier lorsqu'il s'est joint au Réseau de la justice autochtone pour parrainer une séance de formation propre aux Autochtones intitulée « Third Party Neutrals in the Aboriginal context ».

Cette séance d'une semaine a réuni dix-huit

Autochtones provenant de divers groupes et organismes de tout le Canada et des Territoires du Nord-Ouest. Ceux-ci ont profité de l'occasion pour apprendre et mettre en pratique les méthodes de règlement des conflits à l'aide de tiers impartiaux.

De nombreux participants ne connaissaient pas ce processus, mais plusieurs d'entre eux l'utilisent maintenant dans leurs collectivités respectives.

Le directeur exécutif de l'ICRC, Vern Redekop, déclare que l'enthousiasme dont les participants ont fait preuve en novembre a suscité tellement d'intérêt qu'il a dû organiser une deuxième séance de formation, qui s'est tenue à Kahnawake (Québec) en mars dernier.

Personne-ressource : Vern Redekop
(613) 235-5800

Première conférence nord-américaine sur les conférences

Du 6 au 8 août 1998, Minneapolis (Minnesota)

Pour la première fois, une conférence sur les conférences rassemblera des chercheurs, des avocats et des théoriciens reconnus et leur permettra d'échanger leurs points de vue et d'examiner la nouvelle mesure prise à l'égard des méfaits.

Les conférences, tenues dans divers formats, retiennent l'attention du monde entier. Grâce à elles,

des victimes, des contrevenants et des collectivités peuvent prendre part à la justice réparatrice.

Cette conférence s'annonce comme la plus importante activité de l'année relative à la justice réparatrice. Elle réunira des orateurs provenant de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Singapour, du

Canada, de la nation des Navajo, du Royaume-Uni et des États-Unis ainsi que des experts en matière de mesures autochtones relatives à la justice réparatrice et coordonnées par le RJA.

Personne-ressource : REAL Justice
(610) 807-9221

SOUS-DIRECTION, JUSTICE
APPLICABLE AUX AUTOCHTONES

SAT 10
284, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0H8
Téléphone (613) 957-9598
Télécoeur (613) 957-4697



Réseau de la justice autochtone

L'apprentissage
L'innovation
L'expertise
L'innovation

